

Mohamed Rukara, Vice-président des Ombudsmans et Médiateurs africains

@rib News, 07/11/2014 COMMUNIQUE DE PRESSE L'ombudsman du Burundi est élu Vice Président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs Africains L'Assemblée Générale de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs Africains (AOMA), tenue ce jeudi le 06 Novembre 2014 à Addis Abbeba en Ethiopie, a élu l'ombudsman du Burundi, Docteur Mohamed RUKARA, pour assurer le mandat de Vice-Président de cette association pendant 4 ans. La présidence de cette association a été confiée à l'ombudsman de l'Ethiopie qui succède à l'ombudsman Son Excellence Paolo TJIPILICA. L'ombudsman de la Côte d'Ivoire est aussi devenu Vice-Président de cette association.

Le poste de Secrétaire Général est occupé par l'ombudsman du Kenya tandis que l'ombudsman de la Zambie a été élu au mandat de Trésorier. Au cours de cette assemblée, les réalisations de l'ombudsman du Burundi ont été vécues et appréciées par ses pairs. Ils ont reconnu que l'ombudsman du Burundi exerce son mandat en toute indépendance et qu'il accomplit les missions qui lui sont dévolues avec assiduité. Aujourd'hui, le Bureau de l'AOMA ainsi constitué a été reçu en audience par la Commissaire Politique de l'Union Africaine. Fait à Bujumbura, le 07 novembre 2014 Jérôme NDIHO, Directeur de la Médiation, Education Civique et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE L'ombudsman de la République du Burundi, Hon. Dr Mohamed RUKARA, a participé à la 1ère Conférence Bilatérale de l'Union Africaine et l'Association des Ombudsmans et Médiateurs Africains (AOMA), tenue à Addis-Ababa, du 4 au 6 novembre 2014, sous le thème « Promotion de la stabilité politique et du développement socio-économique à travers la bonne gouvernance et la Justice administrative ». La Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Son Excellence Madame NKOSAZANA DLAMINI-ZUMA, a participé à cette conférence et y a présenté un exposé. L'ombudsman du Burundi a exposé le 5 novembre sur sa contribution dans la consolidation de la paix au Burundi, d'une part, dans la médiation et la prévention des conflits dans la région des Grands Lacs d'Afrique, d'autre part. Il a d'abord que l'Institution de l'ombudsman du Burundi s'est doté d'un plan stratégique 2012-2016 qui lui permet de diriger et orienter les actions conformes aux obligations de son Institution. Les principaux axes de ce plan sont : le renforcement des capacités institutionnelles, la médiation entre l'Administration et les citoyens, le contrôle du bon fonctionnement des entités investies d'une mission publique et la prévention des conflits au Burundi ou dans la région des Grands Lacs. L'ombudsman de la République du Burundi a ensuite souligné que dans le domaine de la prévention des conflits, l'objectif global est de contribuer au respect des droits de la personne humaine, de la chose publique et de l'Etat de droit. Selon lui, les actions prioritaires devront contribuer à promouvoir le droit de la personne humaine, à mettre à l'honneur des valeurs démocratiques, à assurer une cohésion sociale, à contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité, à sensibiliser la population sur les responsabilités citoyennes et renforcer la coopération avec les agences des Nations-Unies ou les autres partenaires. Dans ce sens, 4 grandes réalisations sont déjà inscrites à l'actif de l'ombudsman du Burundi. Il s'agit : 1° d'une Conférence Nationale sur la gouvernance et la prévention des conflits au Burundi, 2° du Forum sur le rôle des Ligues des jeunes affiliés aux partis politiques dans la consolidation de la paix et la tolérance dans la diversité politique, 3° de l'Atelier sur le rôle des démobilisés dans la consolidation de la paix et l'harmonie sociale, 4° de l'Organisation du Tournoi de Football comme outil de rapprochement et de résolution pacifique des conflits entre les Associations diverses, d'une part, les corps de force et de sécurité, les jeunes affiliés aux partis politiques et les démobilisés, d'autre part. Sur le plan régional, l'ombudsman du Burundi a rapporté à ses pairs une conférence qu'il a organisée sous le thème : « La transformation des identitaires pour la prévention des guerres et de crimes contre l'humanité et la prévention des conflits ». Sur le plan International, le médiateur burundais a mentionné une autre Conférence Internationale sur le Dialogue Interreligieux pour la Paix et la Prévention des Conflits en Afrique. Et puis, sur l'invitation des Nations-Unies et du Comité National Tanzanien de la Prévention des crimes et de Génocide, Hon. Dr. Mohamed RUKARA s'est rendu en Tanzanie pour faire la médiation entre les Leaders Religieux Chrétiens et Musulmans. Ce qui lui a valu le message de félicitation et de reconnaissance de la part du Secrétaire Général Adjoint des Nations-Unies, Monsieur Adama DIENG, pour ce travail combien louable. Après cet exposé, les participants à ces assises d'Addis Abbeba ont posé des questions diverses à l'ombudsman du Burundi, qui, à son tour, y a apporté des réponses appropriées à la satisfaction de l'assistant. L'ombudsman de l'Angola, Président de l'AOMA, Dr Paulo TJIPILICA, a félicité l'ombudsman du Burundi pour son intervention. Il s'est appesanti sur la réussite de la Conférence Internationale sur le Dialogue Inter-religieux, tenue à Bujumbura en mars 2014, à laquelle ont participé de nombreux Religieux, Ombudsmans et Médiateurs venus de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Europe et de l'Asie. Jérôme NDIHO, Directeur de la Médiation, Education Civique et Communication